

**REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA CORREZE
COMMUNE DE SAINT MEXANT**

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 04 MARS 2010 à 20 H 30**

Nbre de Conseillers Municipaux en exercice : 15
Nbre de Conseillers Municipaux présents : 13 + 2 pouvoirs
Nombre de Conseillers Municipaux excusés : 2 (dont 2 pouvoirs)

Secrétaire de séance : Léo Mertens

Le procès-verbal de la précédente réunion est adopté à l'unanimité.

**La séance du Conseil Municipal s'est déroulée sous la présidence
de Mr Jean-Marie FREYSSELINE, Maire**

◆ **Approbation de la Convention d'Assistance Technique fournie par les Services de l'Etat pour des raisons de solidarité et d'Aménagement du Territoire (ATESAT).**

Cette assistance comprend une mission de base assortie des missions complémentaires suivantes :

- ✓ assistance à l'établissement d'un diagnostic de sécurité routière,
- ✓ assistance à l'élaboration de programmes d'investissement de la voirie,
- ✓ assistance à la mise en accessibilité de la voirie, des aménagements des espaces publics,
- ✓ assistance à l'élaboration de Plan Communal de Sauvegarde,
- ✓ gestion du tableau du classement de la voirie,
- ✓ l'étude et la direction des travaux de modernisation de la voirie dont le coût unitaire prévisionnel n'excède pas 30.000 € HT et dont le montant cumulé n'excède pas 90.000 € HT sur l'année 2010.

Le montant forfaitaire s'élève à 459,56 € pour l'année 2010.

◆ **Mise à jour du tableau de classement de la voirie** : approbation par le Conseil Municipal du nouveau tableau pour 34.525 ml de voirie communale de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie, rues et places et 15.625 ml de voirie rurale.

◆ **Carte Communale**

Mr le Maire rappelle que lors de la réunion du 5 janvier dernier le Bureau d'Etudes Géoscope a présenté au Conseil Municipal divers scénarios de développement incluant chacun une ou plusieurs suggestions d'intervention publique .

Le troisième scénario qui propose de prendre en compte les héritages de la carte communale actuelle, proposant quelques localisations supplémentaires reposant sur des noyaux bâtis qui présentent de moindres contraintes au regard des enjeux soulevés dans le diagnostic est celui qui semble répondre au mieux au projet de politique de la municipalité. C'est celui-ci qui est retenu.

Une réunion publique au cours de laquelle seront présentés les enjeux et la stratégie de développement sera organisée courant mars.

◆ Après étude effectuée par le Centre Technique Départemental, le **Projet d'aménagement d'un carrefour giratoire** au croisement des RD 44 et RD 130 à la Croix de la Chapelle s'avère techniquement réalisable. L'emprise doit être finalisée prochainement. Le financement est à déterminer avec le Conseil Général.

◆ **Réaménagement des bureaux de la Mairie** : les travaux sont en cours d'achèvement ; La réintégration des locaux est prévue fin avril.

◆ **Projet de rénovation du groupe scolaire**. Le montant du devis établi par l'architecte s'élève à 137.100,00 € hors taxe. Le Conseil Municipal va solliciter une subvention auprès de l'Etat au titre de la DGE et auprès du Département au titre du programme « Travaux dans les travaux dans les écoles ».

◆ **Travaux de Voirie** : les dossiers de demande de subvention concernant le programme voirie 2010, établis par Les Services de la Direction Départementale des Territoires de la Corrèze, vont être transmis à Mr le Préfet pour l'obtention d'une aide au titre de la DGE et à Mr le Président du Conseil Général pour l'attribution d'une subvention au titre du programme Voirie des Communes dans le cadre de la dotation quinquennale.

◆ **Lotissement communal de « Pompeyrie »** : les deux derniers lots ont été vendus dans le cadre du pass-foncier.

◆ **Lotissement Commercial et artisanal « Croix de la Chapelle »** : les 3 lots restants sont sur le point d'être vendus à la SCI F.P.P.V représentée par Mrs FRAYSSE et VIGNAL pour la construction d'un Centre de contrôle technique pour automobile (lot n° 2) ; à la SCI PASQUET représentée par Mr Stéphane CAYLA pour la construction d'un bâtiment à usage de commerce et d'habitation (lot n° 3) ; à la SCI GICEVANA représentée par Mr Gilles PORTAL pour la construction d'un salon de coiffure-esthétique (lot n° 4).

◆ **Réfection du Monument aux Morts** : mise en place d'un fronton en granit poli avec mention « La Commune de St Mexant – A ses enfants morts pour la France ».

◆ **Déplacement de la Stèle du 19 Mars à côté du Monument aux Morts**. Avis favorable du Conseil Municipal après accord de toutes les organisations d'Anciens Combattants (FNACA – ANACR- ARAC).

◆ **Comité intercommunal ANACR de St Mexant** : demande de subvention pour aider à financer le projet d'édification d'une Stèle sur la Commune de Chanteix (au lieu-dit Fleygnac) afin d'honorer l'un des premiers camps de Maquisards FTP du Département.

Le Conseil Municipal décide d'y répondre favorablement ; le montant de la subvention attribuée sera calculé à hauteur de la demande formulée dans le budget prévisionnel transmis par ce Comité pour les 7 Communes concernées.

◆ **Renouvellement du concours financier de la Commune pour aider l'Épicerie Sociale et Pédagogique gérée par Tulle Solidarité.** Afin d'aider cette association à poursuivre en 2010 l'ensemble de ses activités, le Conseil Municipal décide d'accorder une subvention de 220 €.

◆ **Classe de Mer pour les classes CE 2 et CM 1 (Découverte du Milieu Marin à la Martière-Oléron)** – Le Conseil Municipal déterminera le montant de la Participation de la Commune dès qu'il aura connaissance du montage financier du projet (frais de séjour, montant des subventions diverses : Conseil Général, Association des Parents d'élèves, autres partenaires éventuels et de la part restant à charge des Familles).

◆ **Convention à intervenir entre l'Association « Les Petits Loups » gestionnaire de la micro-crèche à St Germain les Vergnes et la Commune** : approbation des termes de la convention qui sera signée par les Communes adhérentes le 13 Mars 2010.

◆ Après avoir pris connaissance du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur transmis par Mr le Préfet le 1^{er} Mars 2010, le Conseil Municipal émet un avis favorable quant au projet de Mr Cueille pour la régularisation administrative d'une scierie dont la puissance totale installée est de 88 KW et comprenant un bac de traitement d'un volume d'environ 10 m³ au lieu-dit « La Croix de Leyrat » sur la Commune de Naves.

◆ **Problème des déjections canines sur le domaine public communal.**

Les Services municipaux constatent la présence de plus en plus fréquente de déjections canines dans le parc de la Mairie. Afin d'assurer la salubrité et l'hygiène de cet espace ouvert au public et notamment aux enfants, il est fait obligation aux personnes accompagnées d'un chien de procéder immédiatement par tout moyen approprié, au ramassage des déjections que cet animal abandonne sur tout ou partie du parc. Les propriétaires d'animaux doivent veiller scrupuleusement au respect de cette réglementation.

Un arrêté municipal sera pris en ce sens et affiché sur le lieu habituel d'affichage et autour du parc. De même une information sera publiée dans le prochain bulletin municipal.

◆ **Le Site internet** de la Commune est en cours d'élaboration et sera achevé courant du 2^{ème} trimestre 2010.

L'ordre du jour étant épuisé, Mr le Maire lève la séance.

Le Maire,

Jean-Marie FREYSSELINE